

MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 avril 2018

Etaient présents : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM AUDOUIT Claude, HENRIET Pierre (absent en début de séance), LELAURE Nicolas (absent en début de séance), MESSÉ Alain, MOINARD David, , THEBAULT André, VALADE David (Pouvoir de PEPIN Christelle) et Christian HENRIET, Maire (Pouvoir de Mr HENRIET Pierre).

Etaient excusés : Mme PEPIN Christelle (Pouvoir à Mr VALADE David), MM GABORIAU Sébastien, PAIRAUD Guillaume,

Secrétaire : MESSÉ Alain

Votants : 13 dont 2 pouvoirs

Lecture et approbation du compte rendu du précédent conseil municipal.

Choix des entreprises : Réalisation d'un sentier piétonnier à La Porte de l'Ile

Reporté au prochain conseil du 7 mai 2018 à 19 h 15, dans l'attente d'éléments complémentaires.

Choix des entreprises : Réalisation de la toiture de l'Eglise de St Pierre

Reporté au prochain conseil du 7 mai 2018 à 19 h 15, dans l'attente d'éléments complémentaires.

Emploi saisonnier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la création du poste d'agent technique saisonnier pour une période de 4 mois à compter du 2 mai 2018 avec une période d'essai de 15 jours (10 voix pour – 2 abstentions).

(Arrivée de Mr Pierre HENRIET)

Projet Eolien

Mr Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 9 mai 2017 autorisant JPEE à réaliser les études de faisabilité technique et environnementales en vue de l'implantation d'un parc éolien sur la commune.

Mr Le Maire informe qu'il est nécessaire pour ce projet de constituer des servitudes de passage sur les chemins ruraux.

Mr Le Maire présente la note de synthèse et le projet de promesse de constitution de servitudes.

Le Conseil après en avoir délibéré, autorise la Sté JP ENERGIE ENVIRONNEMENT à constituer des servitudes sur les chemins listés dans le projet de promesse de convention de servitudes et relevant du domaine privé de la commune et autorise Mr Le Maire à signer la promesse de convention de servitudes, (8 voix pour – 1 voix contre – 3 absentions) en cas de suite favorable du projet.

Voyage à Paris du 1^{er} juin 2018 avec l'Ecole – Prise en charge des frais de transport

Le Conseil accepte à l'unanimité la prise en charge des frais de transport inhérents à la visite de l'Assemblée Nationale des élus ou personnel communal accompagnant la classe de CM1 et CM2, prévue le 1^{er} juin 2018, d'un montant de 547 € 20.

Contrat de maintenance climatisation école

Mr Le Maire informe que le contrat de maintenance concernant la climatisation de l'école est arrivé à échéance au 1^{er} mars 2018. La redevance contractuelle annuelle est de 518 € 78 HT, le contrat de maintenance est signé pour une durée de 2 ans soit jusqu'au 28 février 2020.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Piscine été : choix du transporteur et tarifs 2018

Le Conseil municipal renouvelle l'organisation des séances de piscine cet été et reconduit la participation des familles au tarif de 17,00 € les 5 séances et 34,00 € les 10 séances par enfant (vote : à l'unanimité). Le Conseil Municipal retient la Sté Sovetours de Fontenay Le Comte pour le transport des enfants à la piscine Océanide de Fontenay Le Comte (vote : à l'unanimité).

Acquisition d'une parcelle « Pont de la Chaignée »

Mr THEBAULT André rappelle que lors du conseil du 15 septembre dernier, le Conseil a accepté d'acquérir pour l'euro symbolique une petite parcelle de terrain afin d'élargir le virage.

Mr THEBAULT André informe que le bornage a été effectué et que la signature de l'acte est programmée.

Achat des dictionnaires pour les futurs 6ème

Mr Le Maire rappelle au Conseil que la Municipalité offre chaque année aux élèves entrant en 6^{ème} un dictionnaire. Cette année, 18 élèves sont concernés. Il propose d'acheter ces dictionnaires à « Lire Demain » pour un montant de 407 € 70 TTC. Le conseil accepte à l'unanimité.

Convention concernant la médiation préalable obligatoire « litiges fonction publique »

Le Centre de gestion de la Vendée s'est porté candidat à l'expérimentation de la médiation obligatoire en matière de litige de la fonction publique territoriale. Ainsi, en qualité de tiers de confiance, le centre de gestion peut intervenir comme médiateur dans les litiges opposant des agents publics à leur employeur. Le Conseil accepte à l'unanimité de signer la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire avec le Centre de Gestion de la Vendée.

Arrivée de Mr LELAURE Nicolas

Devis location d'un container pour les archives communales

Mr Le Maire informe qu'en prévision des travaux d'isolation de la salle des archives communales, des devis ont été demandés pour la location d'un container afin d'y d'entreposer toutes les boites d'archives. Le Conseil accepte à l'unanimité la location d'un container pour un montant de 252 € 46 TTC.

Questions et informations diverses

Mr Le Maire informe

- Qu'une rencontre est prévue à la rentrée de septembre avec les communes de Maillezais et Maillé dans le cadre d'une éventuelle étude de commune nouvelle. Le conseil demande au maire d'étudier le cas échéant d'autres pistes possibles.
- Qu'une réunion est prévue le 3 mai prochain avec toutes les associations et les bénévoles pour l'organisation du passage du Tour de France, une réunion officielle d'information ayant enfin été programmée (le 2 mai) en sous-préfecture.
- Qu'un devis pour la sono du bal du 13 juillet a été demandé.
Le Conseil accepte à l'unanimité le devis pour un montant de 450 € TTC.
- Que le livret « St Pierre vu du ciel » est en cours de réalisation.
- Feu d'artifice du 13 juillet : Le lieu est à l'étude, la préfecture n'ayant à ce jour pas encore répondu par écrit à notre demande habituelle dérogatoire (Aire de Loisirs).

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 7 mai 2018 à 19 h 15.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 27 avril 2018 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 27 avril 2018
Le Maire,
C. HENRIET